

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Présents : M.GLAIZOL Denis, Maire - M.COUTURIER Dominique - M.REGAL Philippe - M. ROSSI Laurent, adjoints - Mme MONTET Véronique - M.DESCHAMPS Christophe - Mme CHANTIER Christiane - Mme REGAL Chantal - M.MINODIER Florian - M. MORFIN Marc - Mme BUFFAT-CHAPELLE Annie - M. GUILLOT Joël .

Absents: M.GERY Laurent, excusé, Mme DESBOS Monique, excusée .

Secrétaire de séance : Mme MONTET Véronique.

Remplacement agence postale.

Afin de palier à la fermeture de l'agence postale pendant les vacances d'été de la préposée du 13 au 24 juillet 2015 il est convenu ce qui suit : l'agence sera fermée du 13 au 17 juillet 2015 - pour la période du 20 au 24 juillet 2015, Mme POURRET Christine, assurera la permanence de l'agence.

Création d'un emploi CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)

Depuis plusieurs années l'association de l'Amicale Laïque d'EMPURANY, offrait ses services en tant que prestataire auprès de la commune, par l'intermédiaire de sa salariée ; Melle Céline CHIFFLET. Cette personne est chargée en outre de la cantine scolaire, de la garderie et depuis la rentrée 2014/2015 de l'organisation et du bon déroulement des activités périscolaires, avec Mme Fabienne CHALAMET. Afin de régulariser une situation que ne peut perdurer dans le temps, Mr le Maire sollicite le conseil municipal pour que Céline CHIFFLET soit employée par la commune avec un contrat d'accompagnement à l'emploi. Pour être subventionné à 75%, pendant 12 mois, il est nécessaire que cette personne soit employée avec un taux horaire minimum de 20 heures/semaine.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal :

- Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la création d'un emploi - Contrat d'Accompagnement à l'Emploi .

Création d'une régie de recette.

Pour la rentrée scolaire 2015/2016 une modification dans le paiement de la cantine interviendra. En effet, pour ne pas surcharger le secrétariat de la mairie et simplifier les démarches administratives une régie de recette sera instaurée pour le paiement de la cantine scolaire et l'usage de tickets sera mis en service. Ils

seront vendus par carnet de 10 ou à l'unité et devront être achetés auprès du secrétariat de la mairie aux jours et heures qui vous seront communiqués ultérieurement.

Les tickets par carnet de dix seront vendus 3,50 euros le ticket soit 35 euros le carnet. Le ticket vendu à l'unité sera payé 4 euros.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal :

- Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la création d'une régie de recette pour la paiement de la cantine scolaire à la rentrée 2015/2016.

Programme de voirie.

Dernièrement, la municipalité a procédé à une campagne de goudronnage sur les chemins communaux de la commune. 60 tonnes d'enrobé à froid ont été nécessaires pour reboucher les trous de chaussées endommagées. L'utilisation en location d'un rouleau compresseur a permis de niveler au mieux, l'enrobé.

A cet effet, monsieur le maire remercie les personnes qui ont participé à la campagne de goudronnage des chemins communaux.

La réfection finale, (mono-couche bi-couche) des chaussées les plus endommagées, par la société COLAS, devrait débuter dans les semaines à venir.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le projet de réfection des chaussées énumérés par le maire, ainsi que le coût engendré par ces dits travaux soit un montant total T.T.C de 35 149,14 euros.

Les travaux concernent les chemins énumérés ci-dessous :

De la Faurie - du Besset Dessous - du Eal - de la Souveraine - de Fay - des Fosses - des Vingtenoux - de Melon - de Mandonne Basse.

Travaux de protection des captages

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal :

- Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le paiement des factures de l'entreprise Pascal VAUX, concernant les travaux effectués pour la protection des captages des sources communales, pour un montant de : **45 922,27 € HT**

Motion contre la baisse des dotations

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de l'Association des maires de France relative à la baisse des dotations de l'État, rendant de plus en plus difficile la

gestion des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal :

- Vote à l'unanimité la motion prise en soutien de l'Association des Maires de France pour souligner fortement la baisse des dotations de l'État envers les collectivités territoriales.

Acquisition d'un ordinateur et mise en réseau

Le corps enseignant de l'école primaire représenté par sa directrice Mme Marie ARDNER et Mr Yann CALVES, nous ont fait part lors de la dernière réunion de l'école de leurs soucis en poste informatique, l'un d'eux ayant rendu l'âme. Afin de travailler dans d'excellentes conditions il est nécessaire d'acquérir un nouvel ordinateur et si cela était possible de mettre le parc informatique de l'école en réseau. Mr le maire expose au Conseil municipal la nécessité d'acheter un poste informatique. Concernant la mise en réseau il devra être fait appel à des techniciens pour connaître la faisabilité et le coût engendré par ce nouvel outil. Nous prendrons attache dans les prochains jours avec le syndicat mixte des inforoutes-Ardèche, qui assure la maintenance du réseau informatique de la mairie d'EMPURANY. Ce service peut assurer la vente de matériels informatiques. Le Conseil municipal n'émet aucune objection à l'achat d'un poste informatique, ni à la mise en réseau du parc informatique de l'école.

Questions diverses

Association LOU BOUN TEN de LAMASTRE, sollicite par l'intermédiaire de son Président François ROCHE, la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle polyvalente « Henri LAROUX » à EMPURANY, le 24 septembre 2015 afin d'y organiser le repas annuel des aînés de l'EHPAD de LAMASTRE. Cette demande est exceptionnelle, le centre culturel de LAMASTRE où s'organise chaque année cette manifestation sera en travaux à cette période.

Le conseil municipal répond à l'unanimité favorablement à cette demande.

Christiane CHANTIER, fait savoir qu'elle n'a pas de pression d'eau au lieu-dit « Le Mont ». Mr ROSSI, Laurent, adjoint chargé de l'eau et de l'assainissement lui demande de vérifier son détendeur de pression avant toute intervention.

Dominique COUTURIER fait part de la mise en place d'une commission, effective, pour l'élaboration, le choix des articles, la recherche des clichés photographiques, de la rédaction et de la mise en page du bulletin municipal, dès le mois de janvier 2016

Annie BUFFAT-CHAPELLE après approbation du maire et d'un bon nombre d'adjoints et conseillers sollicite l'aménagement du parterre à l'entrée du village face à l'arrêt de bus et d'y inclure une fresque en mosaïque qui serait réalisée par les enfants de l'école publique.

Marc MORFIN remercie Florian MINODIER pour les tirs de fusées paragrêle qui semblent avoir été efficaces lors des derniers orages. Florian MINODIER nous fait remarquer l'utilité de ces tirs pour préserver les arboriculteurs du territoire, mais s'indigne sur les subventions dérisoires versées par la communauté de communes du pays de LAMASTRE en ce domaine.

A 23 heures 10, l'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée.

Le Maire,

D.GLAIZOL